

Bonjour à toutes et tous,

Débutons par un résumé des travaux situés à côté de l'école : la maison que nous avons rachetée a été démolie et le terrain défriché. Les plans de construction du périscolaire et de la nouvelle cantine ont dû être modifiés suite à des anomalies concernant la toiture, entraînant du retard pour lancer l'appel d'offres. Celui-ci sera néanmoins lancé début décembre pour une ouverture des plis fin janvier, et un début des travaux dans la foulée. L'accord de la dernière subvention qui manquait a été reçu et validé. Notre plan de financement est donc conforme à nos prévisions et cette réalisation pourra se faire **sans augmentation des impôts**.

À la suite de délits non-élucidés, et pour aider les gendarmes dans leur travail, l'installation de caméras de vidéo-surveillance a été décidée. Elles sont actuellement en phase de test. Cette installation comprend, pour chaque caméra, un câblage électrique, un relais wifi et un câblage fibre optique jusqu'à la mairie, ce qui explique le coût relativement élevé (voir page 4). Cependant, le coût réel pour la commune n'est que du 20% du montant total. Après avoir échangé avec d'autres maires qui ont installé ce système, les délits et infractions ont baissé dans leur commune. Ces caméras peuvent aussi aider les gendarmes dans leurs enquêtes pour des faits commis dans le village ou les villages voisins (suivre les parcours par exemple).

Afin de rassurer nos administrés, l'accès à ces caméras est extrêmement réglementé, même les forces de l'ordre doivent avoir une autorisation (réquisition) pour pouvoir les visionner. Au sein du conseil municipal, seuls le premier adjoint chargé de la sécurité et moi-même serons habilités à consulter les images qui ne seront pas accessibles aux autres personnes.

Sur un plan plus festif, j'adresse tous mes remerciements et félicitations au nouveau comité des fêtes. Après plusieurs réunions pour définir les grandes lignes des futures manifestations, je suis heureux que ce nouveau comité prenne vie et nous le soutiendrons. Nous participerons également à l'organisation des festivités, et au dernier conseil municipal, nous avons défini et voté une subvention pour un bon démarrage de leurs actions.

La fin de l'année approche, nous vous donnons rendez-vous vendredi 20 et le samedi 21 décembre pour la venue du père Noël. J'espère que les enfants apprécieront et viendront nombreux sur la patinoire dont l'accès sera gratuit sur les deux jours. La semaine précédente, le samedi 14 décembre les élus viendront à la rencontre de nos aînés pour leur distribuer le colis de fin d'année.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes, et vous invite à partager un verre lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 10 janvier à 19h00 à la mairie.

Eddie Vandenabeele, votre Maire



Valdampierre fête Noël

le vendredi 20 décembre de 17h30 à 20h
et le samedi 21 décembre 2024

- Distribution de Friandises aux enfants de la commune vendredi
- Patinoire ouverte à tous vendredi & samedi
- Photos avec le Père Noël vendredi à partir de 17h30
- le Père Noël revient en calèche le samedi après-midi
- Feu d'artifice samedi à 19h00 sur la place
- vente de goûters & vin chaud vendredi après l'école par les P'tits Loups
- Repas par le Comité des Fêtes - samedi à partir de 20h00

Illustration Vecteezy.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

Les compte-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles sur notre site Internet ou en mairie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, PROPOSE, suite à la défusion des Hauts Talican – Beaumont-les-Nonains, de redistribuer les sièges des représentants du SIRS, comme proposé par la préfecture soit :

- 6 représentants pour Valdampierre,
- 4 pour les Hauts Talican,
- 2 pour Beaumont-les-Nonains

DÉCIDE de l'adhésion au groupement d'achat d'énergies coordonné par le SE60 pour :

L'acheminement et la fourniture en électricité des sites de type segments C5 (sites de puissance $\leq 36\text{kVa}$) et services associés

ACCEPTÉ les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexée à la présente délibération, AUTORISE le maire à signer la convention constitutive du groupement,

AUTORISE le représentant du coordonnateur à signer les accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget,

PRÉVOIT dans son budget de s'acquitter de la participation financière prévue par la convention constitutive,

DONNE mandat au Syndicat d'Énergie de l'Oise pour

collecter, en tant que besoin, les données relatives à l'ensemble des points de livraison de la collectivité auprès des gestionnaires de réseau ainsi que des fournisseurs d'énergies.

APPROUVE la décision modificative au budget 2024 telle que définie dans le tableau ci-dessous.

La présente décision modificative au budget de l'exercice

CHAPITRE - DÉSIGNATION	DÉPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre 001 - article 001 solde d'exécution de la section	+ 176 €	
Chapitre 010 - article 1068 solde d'exécution de la section		+ 176 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 002 - article 002 résultat de fonctionnement reporté		-176 €
Chapitre 011 - article 6156 maintenance	-176 €	

2024 propose d'opérer des régularisations de crédits en raison d'une erreur de report du résultat de clôture de l'exercice 2021 lors de l'arrêt des comptes de l'exercice 2022 et corrige ainsi l'affectation des résultats reportés.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2024

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ, après examen du dossier, les nouveaux plans concernant la toiture de la future cantine et périscolaire. Un permis de construire modificatif sera déposé prochainement.

DÉCIDE de retenir le devis de l'entreprise Claas pour l'achat d'un nouveau tracteur tondeuse avec coupe frontale et mulching pour un montant de 22 200 € HT. L'ancien ne fonctionne pas bien (problème technique) et nécessiterait de coûteuses réparations.

PRÉCISE que l'investissement sera prévu au budget 2025.

DÉCIDE d'autoriser Monsieur le Maire à acheter un Pick-Up, (le véhicule actuel des agents techniques ne passera pas au contrôle technique de février 2025, il y a beaucoup de frais à prévoir), pour un montant de 40 000 € HT maximum.

PRÉCISE : que le Pick-up actuel fera l'objet d'une vente.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de mettre en place le permis de louer ou diviser.

APPROUVE la mise en place du permis de louer ou diviser, proposé par la Communauté de Communes des Sablons, sur tout le territoire de la commune de VALDAMPIERRE. Celui-ci vise notamment à assurer un logement digne aux locataires et à lutter contre les marchands de sommeil.

DÉCIDE de reporter à l'année prochaine la question de la numérisation des actes d'état civil, en raison du manque de devis (1 seul pour l'instant).

DÉCIDE, après examen des dossiers, de verser une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association Comité des fêtes.

APPROUVE la convention relative à la mise à disposition et à l'entretien des équipements sportifs extérieurs.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

APPROUVE le programme de la fête de Noël 2024

14/12/24 : Distribution du colis des aînés

20/12/24 : Distribution de friandises aux enfants scolarisés et habitant à Valdampierre, Patinoire et Père Noël en Calèche.

21/12/24 : Vente de vin chaud et friandises par l'association des Petits Loups et repas par le Comité des fêtes, Patinoire, Père Noël et Feu d'artifice.

À la suite d'une demande d'un administré sollicitant la commune pour lui acheter une parcelle adjacente à son ancienne étable, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 4 votes pour, 3 abstentions et 2 ne participant pas au vote,

DÉCIDE de bien vouloir vendre une bande de 4m à la longueur du Bâtiment et de fixer le prix au m² par France domaine.

DÉCIDE, à l'unanimité, de retenir l'entreprise E.S.D 1 square de la Franche Comté 93800 EPINAY-SUR-SEINE pour un montant de 16 346.40€ TTC afin de réaliser un aménagement intérieur du bâtiment communal avec vestiaires, douche, cuisine aménagée, toilettes afin que les agents puissent travailler et manger plus confortablement. Actuellement le bâtiment communal n'a pas de vestiaire, ni douche, l'évier sert à tout (outillage et alimentaire).

PRÉCISE que l'investissement sera prévu au budget 2025.

LA VIE DU VILLAGE

14 JUILLET 2024

Ce 14 juillet, de nombreux habitant-es de Valdampierre se sont retrouvés devant la mairie pour monter la sente jusqu'au stade des Marettes au son des percussions brésiliennes de la Batucada Sambakatam et à la lueur des lampions.

Le feu d'artifice a été tiré sur le stade. Un incident technique ayant déclenché la plupart des fusées très rapidement, les illuminations ont duré très peu de temps...

Pour se faire pardonner de cette erreur de mise à feu, l'artificier tirera un nouveau feu d'artifice lors de la fête de Noël.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 21 décembre à 19h sur la place de l'église, devant les courts de tennis.



ENTRÉES DE VILLAGE

De nouvelles arches ont été installées et fleuries aux entrées de notre village



DÉMOLITION DE LA MAISON INONDÉE

La maison située au point le plus bas de Valdampierre, rue du Val de Pouilly, subissait régulièrement des inondations dès que les pluies étaient très abondantes.

La commune a racheté le terrain et fait détruire la maison, pour qu'y soient réalisés, au printemps 2025, des travaux d'implantation des aménagements qui permettront l'infiltration des eaux pluviales.



TRAVAUX ROUTE DE MONTHERLANT (D129)

L'ancien pont s'étant effondré à la suite des fortes pluies printanières et estivales et au passage de nombreux véhicules de fort tonnage, un ouvrage, entièrement financé par le Conseil Départemental de l'Oise à hauteur de 80 000 €, a été reconstruit pour permettre le passage des eaux sous la route. La D129 est à nouveau praticable depuis fin août.



CAMÉRAS DE VIDÉO-SURVEILLANCE

Le déploiement et l'implantation de treize caméras ont été menés sur le territoire de la commune.

Elles seront opérationnelles début décembre 2024 et ont été placées, entre autres, à chaque accès du village.

Seul le domaine public est filmé, toutes les parties privatives sont floutées.

Ces caméras permettront aux gendarmes de pouvoir travailler plus efficacement lorsque des délits sont commis sur la commune.

Achat vidéo protection	91 008,55 €
Subvention Conseil Départemental	38 070,00 €
Fond d'aide à l'investissement de la Communauté de Commune des Sablons	34 736,84 €
Auto-financement commune	18 201,71 €

BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE



La maison jouxtant l'école a été démolie cet été.

À sa place se dressera prochainement un bâtiment abritant la cantine et les locaux de l'accueil périscolaire. L'appel d'offre concernant la construction du projet sera lancé courant novembre.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le remplacement des anciens lampadaires de la rue du général De Gaulle a enfin été effectué par le SE 60. Ce projet, voté depuis février 2023, n'attendait plus que l'intervention de l'entreprise chargée de réaliser les travaux.



L'installation d'éclairages à « led », bien plus économes en énergie, dans cette rue parachève les travaux de modernisation du réseau d'éclairage public qui avaient déjà été réalisés dans les autres rues du village !

AGRÈS SPORTIFS AU STADE

Les derniers agrès sportifs disposés au stade des Marettes sont désormais accessibles.

Même s'ils sont spécifiquement adaptés aux échauffements des footballeurs, le stade reste ouvert pour que chacun puisse en profiter.



BROCANTE & JEUX

Le jour de la brocante annuelle, la mairie a mis à disposition, comme chaque année, des jeux gonflables gratuits qui ont fait le bonheur des enfants.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre commémorant l'armistice de la Première Guerre Mondiale, Mme Gobillard et les enfants ont entonné des chants émouvants.



AU CENTRE DE LOISIRS

CAMPING À VALDAMPIERRE

Cet été, durant tout le mois de juillet, le centre de loisirs a accueilli une trentaine d'enfants par jour. De nombreuses activités ont été menées sur le thème des Jeux Olympiques. Les enfants ont aussi pu bénéficier d'un spectacle de magie, d'une sortie à la piscine de Méru, d'une séance de cinéma et d'ateliers théâtre.

Les deux nuitées camping proposées (une pour les élémentaires et une pour les maternelles) ont été un grand succès. Le campement a été installé à la ferme de M. et Mme Maillard. Après le repas et une visite aux chevaux, Jacky a préparé un feu de camp pour faire griller des chamallows. Tout le monde a bien dormi !



LES VACANCES D'OCTOBRE

Les vacances d'octobre se sont déroulées sur le thème de LA FERME. Les moments forts des vacances ont notamment été la présence de deux poules au centre durant la semaine entière ainsi que notre sortie à la Ferme du Larris de Ponchon. Au programme : visite de la ferme, repas avec les animaux, fabrication de pain pour les enfants de maternelle et fabrication d'un hôtel à insectes pour les enfants des classes élémentaires. Tous ont été ravis de cette belle journée !



HALLOWEEN

Les P'tits Loups et le Comité des Fêtes ont organisé la fête d'Halloween ce 31 octobre. Plus d'une centaine d'enfants déguisés ont défilé dans les rues pour réclamer des bonbons, puis se sont retrouvés autour d'un goûter dans la salle communale bien décorée pour l'occasion. Les meilleurs déguisements ont été récompensés. La fête s'est terminée en musique et danse dans la bonne humeur.



CHORALE

Tous les mercredis matin, Danièle Gobillard vient faire chorale au centre. Cette année il y a 2 créneaux pour les «maternelle» et un créneau pour les «élémentaires». Les enfants sont très enthousiastes.

Nous programmons un spectacle de fin d'année sur le thème du CIRQUE avec les petits et grands : chant à l'issue de ces séances chorales et danse par Fit'tonic.



Téléthon

Le centre de loisirs, et Fit'tonic organisent le Téléthon **le mercredi 4 décembre de 14h à 19h** à la cantine.

Ateliers d'activités manuelles de Noël, atelier maquillage, vente d'objets réalisés par les enfants, ventes de gâteaux et boissons, démonstration de danse et jeux pour enfants seront de la partie. Les bénéfices seront versés au téléthon. Fit'tonic offrira le goûter aux enfants du centre de loisirs.

NAISSANCE DU COMITÉ DES FÊTES FAIRE (RE)VIVRE VALDAMPIERRE ENSEMBLE

En septembre 2024, une initiative pleine d'enthousiasme a vu le jour à Valdampierre : la création d'un tout nouveau Comité des Fêtes ! L'idée est née de plusieurs habitants du village, désireux de renforcer le lien social et de redonner vie aux rues de Valdampierre, un village de plus de 900 âmes.

Soutenue par la mairie, cette initiative a rassemblé des habitantes et habitants prêts à se mobiliser pour animer le village tout au long de l'année. Le bureau, composé de volontaires motivés, aspire à faire de Valdampierre un lieu de rencontre convivial où petits et grands pourront se retrouver régulièrement.

Le comité prévoit, entre autres, de valoriser les produits locaux et de créer des synergies avec d'autres associations, dans un esprit de fête et de convivialité. Ensemble, nous voulons raviver les traditions et instaurer de nouvelles animations pour le plus grand bonheur du village !



CAFÉ COMMUNAL, BEAUJOLAIS NOUVEAU

Dès sa création, le comité des fêtes n'a pas perdu de temps pour proposer ses premières activités.

En octobre, le comité a lancé le «Café Communal» : un moment de partage organisé tous les premiers dimanches du mois. Ce rendez-vous est l'occasion d'échanger nos idées et renforcer la cohésion entre villageois autour d'un café convivial.



À Halloween, le comité des fêtes a eu l'occasion de collaborer pour la première fois avec l'association Les P'tits Loups, en soutenant leur journée effrayante et joyeuse destinée aux petits et grands.

Puis, en novembre, le village a pu fêter l'arrivée du Beaujolais Nouveau, une occasion de plus de se retrouver et de déguster les saveurs locales. Ces premiers événements ont été un véritable succès, confirmant l'envie des habitants de Valdampierre de se retrouver et d'animer leur village ensemble.



Pour Noël, le comité des fêtes organisera une Picar'flette conviviale pour se retrouver après le feu d'artifice tiré au court de tennis le samedi 21 décembre.

ET POUR 2025 ?

Pour l'année 2025, le Comité des Fêtes fourmille déjà d'idées ! Le café communal et le Beaujolais Nouveau reviendront bien sûr avec encore plus de surprises. Toutefois, le succès de ces projets dépend de vous : habitants de Valdampierre, petits villageois, votre participation est essentielle pour faire de ces événements des moments inoubliables.

Le Comité des Fêtes remercie la mairie pour son soutien et les nombreux villageois présents sur les événements récents.

Les membres du comité vous attendent en masse pour bâtir ensemble un village plein de vie, d'entraide et de convivialité: vous pouvez suivre leurs aventures sur la page Facebook du Comité des Fêtes de Valdampierre !

SEMI-MARATHON



En partenariat
avec



Dimanche 23 Mars 2025



Courses Enfants

Gratuites

200 m à 12h
800 m à 12h10

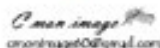
Randonnée (5C)

Marche Nordique (8C)
chronométrée de 10 km
à 9h30

Courses

5 km (7C) à 9h45
10 km (12C) et
semi (15C) à 10h

Renseignements 06 20 28 19 67 - l_alexandre@hotmail.fr
eac-meru.athle.fr - Facebook / Inscriptions ADEORUN



OISE
rando

L'application Oise rando,
c'est plus de 350 parcours
de randonnées à pied ou à vélo.



Téléchargez l'application Oise
rando gratuitement.

Disponible sur
l'App Store

Google Play



Depuis début septembre, l'AS Montchevreuil s'associe avec Valdampierre.



Le club propose des **cours enfants sur le stade des Marettes**

le mercredi de 17h00 à 19h00
et matchs les samedis matin.

Contact : as.montchevreuil@orange.fr



Boxe Thaï Adultes

Mercredi 19h30 - 21h00
Vendredi 19h30 - 21h00

Boxe Thaï Enfants

Vendredi 18h - 19h30

tél : 06.13.56.17.45 (en journée)

Rdv à la salle des associations de Valdampierre

TURDUS MERULA, LE SIFFLEUR PRINTANIER !

Ahhhh, un peu de Latin ne nuit pas, d'autant plus que vous devez probablement croiser très souvent ce drôle d'oiseau ! Oiseau ? Mais pourquoi ? Tout simplement parce que notre

Turdus merula est le merle noir, volatile fréquent dans nos jardins, squares et autres lieux de verdure. Cependant, comme la plupart des animaux que notre regard croise machinalement, ses comportements et son mode de vie sont souvent méconnus et, pourtant, ils peuvent être tout aussi passionnants que le chant des baleines, la nidification des cigognes ou le panda croqueur de bambou ! Heureusement, les éthologues sont là pour nous éclairer !



Merle noir mâle

Le merle paraît imposant face aux mésanges et autres moineaux avec qui il partage son territoire, environ 25cm de long (dont 10cm pour la queue), une centaine de grammes et, en moyenne, 35cm d'envergure, c'est pourquoi on remarque assez facilement sa présence, surtout s'il se perche sur un faitage et siffle admirablement pour dire à ses voisins et rivaux qu'il est maître chez lui et qu'il vaut mieux éviter de le provoquer ! Hé oui, laissons notre anthropocentrisme au vestiaire, il ne vocalise pas pour réjouir nos tympans, mais pour vanter sa puissance et séduire les merlettes (plus son chant comporte de notes et de variations, plus il est un beau parti) !

Le gars merlou a un plumage entièrement noir. C'est un héritage de l'origine de l'espèce qui était exclusivement forestière et se camouflait ainsi dans l'ombre épaisse des sous-bois. À cet élégant « smoking », il faut ajouter les caractéristiques bec jaune-orangé et l'œil cerclé d'un monocle doré, un vrai dandy mondain qui s'invite aux soirées chez l'ambassadeur !

Cependant, ce n'est là que la description physique du mâle, car cette espèce est caractérisée par un dimorphisme sexuel qu'il est bon de connaître et savoir reconnaître : les dames merlettes ne sont pas noires et n'ont pas le bec jaune et l'œil cerclé ! Bref, elles arborent un plumage brun, légèrement strié et moucheté sur le poitrail, qui les rend plus discrètes et mimétiques dans leur environnement (un avantage quand les matous rôdent), mais



Dame merlette

cela peut conduire l'observateur néophyte à la confusion avec leurs cousines les grives, de morphologie et teintes de plumages très proches (il en va de même pour les juvéniles). Une astuce pour reconnaître une merlette : elle n'a pas le poitrail constellé de taches brunes bien apparentes (voir illustrations). Quant au merle mâle, il lui arrive parfois d'être confondu avec l'étourneau sansonnet, mais ce dernier

à une queue beaucoup plus courte et un plumage aux reflets métalliques verts, bleus ou violets. Enfin, certains merles sont partiellement ou totalement blancs ! Il s'agit d'une anomalie, la plupart du temps génétique (albinisme, leucisme, ...). Ils sont assez rares et ceci explique l'expression populaire et figurée, « chercher le merle blanc »... essayer de trouver ce qui n'existe pas ou d'atteindre l'impossible.

Turdus merula a quitté sa forêt originelle et a colonisé les parcs et jardins européens à la fin du XVIII^{ème} siècle avec l'expansion des zones urbaines et résidentielles, moins pourvues en prédateurs ailés, notamment les éperviers et autours, et bien plus riches en mets de choix pour cet oiseau omnivore : lombrics (vers de terre, leur plat préféré), larves, chenilles, gastéropodes, fruits (Aïe, bobo les cerises !), voire graines des mangeoires en hiver. Un vrai nettoyeur, pour un peu on le baptiserait « Léon ». Il parcourt sans cesse son territoire à la recherche de nourriture et aime s'aventurer dans les tas de compost ou les couches de feuilles d'arbres tombées. Qui n'a pas maugré en retrouvant éparpillé sur plusieurs mètres carrés, le tas de feuilles laborieusement formé la veille à grands renforts de coups de râteau. Un véritable « pousse-au-crime » pour ce fouilleur frénétique et invétéré ! Quel gougnaier casseur d'efforts, merle alors ! La saison hivernale est celle de tous les dangers pour lui, car la gelée durcit les sols (les lombrics se réfugient en profondeur) et les insectes sont en léthargie et à l'abri, la famine guette ! En cas de périodes de gel fort et prolongé, la mortalité peut être importante, sauf si l'oiseau malin trouve une « source » de nourriture, volontairement ou involontairement, mise à disposition par les humains.

Le merle est un oiseau territorial et il est peu partageur, volontiers bastonneur. Ceci explique qu'on le voit rarement en groupe et le couple que vous observez pendant la belle saison dans votre jardin est toujours le même ... sauf s'il passe de vie à trépas dans notre monde impitoyable, car le duo d'amoureux est de nature optimiste (l'amour rend aveugle) et construit souvent son nid dans des endroits trop facilement accessibles aux divers prédateurs (haies basses, à proximité des maisons, ...) ce qui expose l'oiseau couveur, les œufs et les oisillons à moult dangers létaux. Dans ce cas, l'espace laissé vacant sera vite annexé par un autre couple ! Nous abordons l'hiver, mais je ne doute pas qu'au printemps prochain, au temps des cerises, vous aurez une pensée affectueuse pour nos sympathiques merles moqueurs.

Philippe Louet



À gauche, merle juvénile ; à droite, grive musicienne (remarquez le plumage caractéristique du poitrail)

HORAIRES D'OUVERTURE AGENCE POSTALE

LUNDI	8h30 - 12h00
MARDI	15h00 - 19h00
MERCREDI	8h30 - 12h00
JEUDI	8h30 - 12h00
VENDREDI	14h00 - 18h00

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

LUNDI	/ 16h00 - 18h00
MARDI	8h30 - 12h30 / 18h00 - 19h00
VENDREDI	8h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

PERMANENCE DES ÉLUS

MARDI	18h00 - 19h00
SAMEDI (SEMAINES PAIRES)	9h30 - 12h00

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à
Marin Dehm
Côme Leblondel

PERMIS DE TRAVAUX

Nous vous rappelons que **toute construction visible (clôture, abri de jardin,...), ainsi que toute modification visible dans l'existant doivent faire l'objet d'une demande de travaux.**

Cette demande est totalement gratuite, les frais d'étude étant pris en charge par la Commune. Nous vous demandons donc de venir en mairie, ou sur le site internet faire une demande **avant de démarrer vos travaux.**

RAPPEL : HORAIRES DES ENGIN À MOTEUR

Merci de respecter les horaires autorisés pour les tontes et travaux domestiques.

- En semaine de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

DÉCHETTERIE D'AUNEUIL

HORAIRES D'HIVER (du 1er novembre au 31 mars)
Du lundi au Samedi : 13h-16h50
Lundi au Samedi : 9h-13h et 14h-17h50

AGENDA

- **4 décembre : Téléthon**
- **14 décembre : Distribution du colis aux anciens**
- **20-21 décembre : Fête de Noël et patinoire**
- **21 décembre à 19h Feu d'artifice**
- **10 janvier 2025 à 19h30 : Voeux du maire**
- **23 mars 2025: Semi-marathon**

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Ordures ménagères



MARDI

Merci de sortir vos poubelles (bacs et sacs) la veille au soir

Emballages recyclables



MERCREDI

Merci de sortir vos poubelles (bacs) la veille au soir

Déchets verts



MARDI

entre le 25 mars et le 6 décembre
Merci de sortir vos bacs et fagots ficelés la veille au soir



Collecte des sapins **LUNDI 6 JANVIER 2025**

LA RUBRIQUE DU PETIT GRINCHEUX

Nous avons constaté des fuites d'huile ou de carburant sur certains véhicules stationnant sur la voie publique.

Cela représente une pollution importante, **merci de faire le nécessaire afin d'éviter que cela se reproduise.**

PANNEAU NUMÉRIQUE D'INFORMATIONS

Pour consulter l'affichage des messages en direct, plus besoin de vous déplacer !

- Téléchargez l'application **CENTO LIVE** (Android ou IOS/Apple) pour recevoir sur votre smartphone les informations du panneau numérique situé sur la place de l'école.
- ou Bouton « Panneau Informatif » sur la page d'accueil du site www.valdampierre.fr.

INFORMATIONS

Pour recevoir les informations de la Mairie,

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

- Connectez-vous à : <https://www.valdampierre.fr>
- Sur la page d'accueil, allez au bas de la page dans le bandeau jaune. Remplissez votre nom et votre adresse mail, puis cliquez sur « s'abonner ».
- Vous recevrez, à l'adresse saisie, un courriel de demande de confirmation d'inscription.

LE P'TIT VAL, JOURNAL D'INFORMATIONS DE VALDAMPIERRE N° 2024/02
CONCEPTION, RÉDACTION, COORDINATION, PHOTOS, ET RÉALISATION :
COMMISSION COMMUNICATION, MAIRIE DE VALDAMPIERRE
2 RUE DE L'ÉGLISE - 60790 VALDAMPIERRE - TÉL : 03 44 79 23 02
WWW.VALDAMPIERRE.FR
IMPRIMÉ PAR CGL ALPHAGRAPH À AUNEUIL
TIRAGE À 450 EXEMPLAIRES